

Comité Particulier de l'application : NF 057 – Bardeaux Bitumés

Président : Mr. Marko ZIVANOVIC (temporaire)
Vice-Présidente : Mr Marko ZIVANOVIC – CSTB (Responsable de l'Application)
Secrétaire : M. Brice TUAYIZIDI NASI – CSTB (Gestionnaire de l'Application)

	MEMBRE TITULAIRE, REPRÉSENTANT DE L'ORGANISME						MEMBRE SUPPLÉANT, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)		
				Date nomination +3 ans	Date nomination +4 ans	Date nomination +5 ans				Date nomination +3 ans	Date nomination +4 ans	Date nomination +5 ans
Collège Fabricants (*) Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 2 à 4.	Mme RACAPE	SIPLAST/ICO PAL	27/11/2018	11/03/2021	03/02/2022	03/02/2023	-	-	-	-	-	-
	M. LAINÉ	ONDULINE	07/03/2018	11/03/2021	03/02/2022	03/02/2023	-	-	-	-	-	-
Collège Utilisateurs/ Prescripteurs (*) Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 2 à 4.	M. BUTET	UNCP	07/03/2018	11/03/2021	03/02/2022	03/02/2023	-	-	-	-	-	-
	M. PASZINSKI	NGM	07/03/2018	11/03/2021	03/02/2022	03/02/2023	-	-	-	-	-	-
Collège Organismes Techniques et Administrations (*) Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 2 à 4.	Mme BOUVIER	AFNOR	23/05/2018	11/03/2021	03/02/2022	03/02/2023	-	-	-	-	-	-
	Mr ZIVANOVIC	CSTB	13/10/2022				-	-	-	-	-	-

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification.

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Le symbole x signifie que le membre n'a pas autorisé la publication des informations le concernant sur le site internet du CSTB. (Pour les nominations avant le 31/08/2017). Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidences (trait, grisé, gras...)

Composition nominative V5 approuvée le : 24/02/23

Par le Responsable d'application Marko ZIVANOVIC

Marko Zivanovic